



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Équipement, logement et transports : personnel

Question écrite n° 59225

Texte de la question

M Gerard Longuet attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement et des transports sur la situation des cadres administratifs de son ministère. A l'heure où l'administration définit des grands projets et prône la modernisation, les personnels administratifs supérieurs de l'équipement semblent laissés pour compte, alors qu'ils participent efficacement au renouveau du service public. Leur statut, datant de 1962, semble quelque peu dépassé, et aucune proposition tendant à son amélioration n'est encore menée à son terme. Cet immobilisme ne fait qu'aggraver les différences de rémunération qui existent entre les personnels administratifs supérieurs et leurs homologues techniciens. En conséquence, il lui demande quelles mesures il compte prendre afin de répondre aux revendications de ces personnels.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministère de l'équipement, du logement et des transports, conscient d'une nécessaire amélioration de la situation de ses cadres administratifs supérieurs, a engagé dès novembre 1990 des réflexions sur l'ensemble de la catégorie A administrative de son département, dans le cadre d'un groupe de travail sur la filière administrative associant les organisations syndicales. Les propositions de ce groupe de travail ont abouti à un projet de décret statutaire susceptible de leur offrir une évolution de carrière attrayante en rapport avec l'évolution que leurs qualifications et les responsabilités qu'ils exercent ont connue durant ces dix dernières années. Ce projet de statut devrait en outre faciliter grandement la mobilité entre l'administration centrale et les services extérieurs, qui est, depuis longtemps déjà, une réalité pour les corps techniques de ce ministère. Ce projet de réforme statutaire, qui constitue une priorité pour le ministère de l'équipement, du logement et des transports, sera étudié dans le cadre du comité de suivi du protocole Durafour.

Données clés

Auteur : [M. Longuet Gerard](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59225

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, logement et transports

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1992, page 2717